

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

République centrafricaine

Question au Gouvernement n° 2402

Texte de la question

OPÉRATION SANGARIS

- M. le président. La parole est à M. Nicolas Bays, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.
- **M. Nicolas Bays.** Monsieur le ministre de la défense, il y a près d'un an, répondant à l'appel d'un peuple ami et sous mandat onusien, la France déclenchait l'opération Sangaris en République centrafricaine. Devant l'urgence de la situation et face au risque d'un massacre de masse sous les yeux de la communauté internationale, massacre perpétré au nom du fanatisme religieux, la France et son Président de la République, conscients de leurs responsabilités, ont répondu présents en optant pour une intervention militaire rapide. On ne pouvait pas laisser l'Afrique sombrer dans le chaos : c'était une question de sécurité commune.

Menée par les forces françaises avec l'efficacité, le professionnalisme et le courage qui sont les leurs,...

- M. Bernard Accoyer. Et avec les restrictions budgétaires ?
- **M. Nicolas Bays.** ... je pense que nous pouvons collectivement leur rendre hommage ici cette opération a permis d'enrayer la spirale de violence qui rongeait le pays et menaçait la vie quotidienne des Centrafricains depuis des décennies. Loin d'un acte néocolonial, il s'agissait d'une action en faveur des intérêts de la République centrafricaine et de son peuple. Ce préalable était indispensable pour permettre aux forces internationales et onusiennes de monter en puissance et d'assurer leur déploiement opérationnel.

La France a su mobiliser la communauté internationale, en particulier les États africains. *(Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)*

Après un an de présence des forces françaises sur le sol centrafricain, avec des résultats probants et incontestés, pouvez-vous, monsieur le ministre de la défense, dresser, pour la représentation nationale et les Français, le bilan de l'opération Sangaris et nous éclairer sur les perspectives que le Gouvernement et le Président de la République souhaitent donner à l'action française dans la région afin de garantir la stabilité dans le temps et la sécurité des Centrafricains ? (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.)

Plusieurs députés du groupe UMP. Allô?

- **M. le président.** La parole est à M. le ministre de la défense.
- M. Jean-Yves Le Drian, ministre de la défense. Monsieur le député, vous avez rappelé que les forces françaises sont présentes en République centrafricaine depuis maintenant un an, sous mandat des Nations Unies. Nous avons pu d'abord éviter le vide sécuritaire. En effet, un tel vide dans un tel pays aurait pu être le

début d'aventures terroristes considérables. Nous sommes aussi parvenus à empêcher les massacres de masse que l'on envisageait comme très probables. Enfin, nous avons pu faire revenir à la normale les circulations dans ce pays enclavé, ce qui permet, entre autres, l'acheminement de l'aide humanitaire. Et puis la vie sociale de base a repris, les écoles sont ouvertes, l'université fonctionne, les commerces aussi. Cela est dû à la qualité et au courage de nos soldats, auxquels vous avez bien voulu rendre hommage, à leur sang-froid, à leur maîtrise et à la qualité du commandement.

Cette action a aussi permis une mobilisation internationale puisque, depuis le mois de septembre, les forces des Nations Unies, la MINUSCA, se déploient, avec aujourd'hui 8 500 militaires présents, et l'Europe a aussi contribué à la pacification par l'envoi d'une force de 700 militaires qui poursuivront leur mission en formant des forces armées de Centrafrique.

Tout cela permet un retrait progressif de nos forces : nous sommes aujourd'hui 2 000, et nous serons 1 500 au printemps, avec une capacité de réaction rapide si nécessaire.

Mais, monsieur le député, la situation reste fragile. La vraie stabilisation de la République centrafricaine, c'est la solution politique. Il s'agit d'aller vers une transition qui permettra des élections législatives au cours de l'année 2015. Nous en prenons le chemin. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.)

M. Jacques Moignard. Très bien!

Données clés

Auteur: M. Nicolas Bays

Circonscription : Pas-de-Calais (12e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2402 Rubrique : Politique extérieure Ministère interrogé : Défense Ministère attributaire : Défense

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 10 décembre 2014

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 10 décembre 2014